

Bilan simplifié de la section MAINE ET LOIRE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	6023	6023
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	12700	10895
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-3628	1805
					Total(1)	15095	18723
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	15095		15095	18723	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	15095	0	15095	18723	total(1+2+3+4+5)	15095	18723

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	19600	12577	Produits d'exploitation(1)	15162	14682
achats	26	885	Cotisations	14577	14210
autres charges externes	2731	77	Subventions	0	337
autres services extérieurs	5190	3114	Autres produits	585	135
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	11654	8501			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	630	0
Charges exceptionnelles(3)	0	300	Produits exceptionnels(3)	180	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	19600	12877	total(1+2+3+4)	15972	14682
Solde créditeur:Excédent	0		Solde débiteur:Déficit	-3628	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de ----4900-----

Exercice clos au 31 décembre --2023---

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le ...31/12/23..... dont le total est de .15095..... euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un (déficit de-3628..... euros.)

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre ...2023.....

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou **Néant si aucune**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

--	--	--

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

1- Le Syndicat a tenu au printemps ----2023-----, le Congrès Départemental FO ou Territorial ou Assemblée Générale.

Le coût de ce congrès (ou assemblée) s'est élevé à un montant net de 1093 €

2- Caisse de grève pour un montant de 1840 euros

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de euros.

Ou Néant si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 3 salariés dont :
 - 1 cadre à 100% secrétaire départementale
 - 1 cadre à 100% secrétaire départementale adjointe
 - 1 employée à 50% responsable réseau

Bilan des ressources de la section MAINE ET LOIRE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	14 577,26 €
Reversement de cotisations.....	6 283,03 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	765,00 €
Produits financiers perçus.....	629,99 €
Total des ressources.....	9 689,22 €